

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01543

Numéro SIREN : 509 663 696

Nom ou dénomination : DURET PROMOTEUR

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2020 sous le numéro de dépôt 12203

EURL DURET PROMOTEUR

Promotion et Gestion Immobilière

10 Rue Augustin Fresnel

Bâtiment BX2

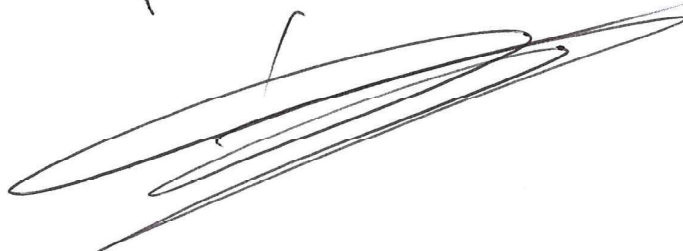
85600 MONTAIGU

Siret : 50966369600011

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Pour copie certifiée
conforme à l'original



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	39 859	13 254	26 605	37 560
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	291 347	139 878	151 469	143 151
Immobilisations corporelles en cours	6 470		6 470	6 470
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	30		30	40
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				190
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	337 706	153 132	184 574	187 411
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	385 000		385 000	504 000
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 501		2 501	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	846 753		846 753	559 795
Autres créances	82 115		82 115	116 900
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	179 255		179 255	76 655
Charges constatées d'avance (3)	48 121		48 121	56 141
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 543 745		1 543 745	1 313 491
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 881 451	153 132	1 728 319	1 500 901
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	58 480	58 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	164 693	164 693
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 848	5 848
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 621	16 561
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	421 156	302 061
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	668 798	547 642
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	108 584	84 079
Emprunts et dettes diverses (3)	155 857	77 591
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	394 224	363 349
Dettes fiscales et sociales	394 944	396 939
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 912	30 730
Autres dettes		572
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	1 059 521	953 259
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 728 319	1 500 901
(1) Dont à plus d'un an (a)	79 387	79 815
(1) Dont à moins d'un an (a)	980 134	873 444
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL DURET PROMOTEUR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 728 319 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 421 156 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	39 859			39 859
Immobilisations corporelles	379 966	32 126	114 276	297 817
Immobilisations financières	230		200	30
Total	420 055	32 126	114 476	337 706
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	2 299	10 955		13 254
Immobilisations corporelles	230 345	21 703	112 170	139 878
Immobilisations financières				
Total	232 644	32 658	112 170	153 132
ACTIF NET				184 574

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 976 989 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 976 989 euros

Notes sur le bilan**Actif circulant****Produits à recevoir**

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	79 658
Autres créances	2 236
Disponibilités	
Total	81 893

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 58 480 euros décomposé en 5 848 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 059 521 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	108 584	29 197	79 387	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	394 224	394 224		
Dettes fiscales et sociales	394 944	394 944		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 912	5 912		
Autres dettes (**)	155 857	155 857		
Produits constatés d'avance				
Total	1 059 521	980 134	79 387	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 495			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	409
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 110
Dettes fiscales et sociales	119 033
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	175 552

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

Montant	
Charges d'exploitation	48 121
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	48 121

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société EURL DURET PROMOTEUR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GROUPE DURET IMMOBILIER, 10 Rue Augustin Fresnel 85600 MONTAIGU.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 170 713 euros

Autres informations**Evènements postérieurs à la clôture**

Information relative aux traitements comptables induits par la pandémie de Coronavirus

L'épidémie de Coronavirus s'est déclarée en Chine en décembre 2019. Au 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne signalait qu'un nombre limité de personnes atteintes par ce virus.

Suite à sa propagation ultérieure, l'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020.

Au plan national, les premières mesures ont été prises par arrêté du 14 mars 2020 pour les établissements recevant du public.

Le 16 mars 2020, l'Etat français a adopté le décret 2020-260 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19. Un dispositif de confinement est alors mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31 décembre 2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à la pandémie du Coronavirus.

L'évaluation des actifs et des passifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

Depuis la clôture de l'exercice, la pandémie du COVID 19 a obligé l'entreprise à se réorganiser.

Il est pour le moment impossible de déterminer et de chiffrer les conséquences économiques de la situation, mais celle-ci aura obligatoirement un impact sur les comptes du prochain exercice.

DURET PROMOTEUR
Société à responsabilité limitée
au capital de 58 480 euros
Siège social : 10, Rue Augustin Fresnel PA de
la Bretonnière, Immeuble BX2
85600 MONTAIGU VENDEE
509 663 696 RCS LA ROCHE SUR YON

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2020

L'an Deux Mille Vingt,

Le vingt-neuf juin,

A 9 heures 30,

La société **GROUPE DURET IMMOBILIER**, société par actions simplifiée au capital de 1 600 000€, divisé en 16 000 parts sociales de 100 euros chacune, ayant son siège social 10 rue Augustin Fresnel – Parc d'Activité La Bretonnière 85600 MONTAIGU VENDEE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 529 079 329, représentée par la société DURET HOLDING, elle-même représentée par Monsieur DURET Alain, en sa qualité de gérant,

Associée unique de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

En présence de Monsieur **Alain DURET**, gérant non associé de la Société.

I – A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Alain DURET, gérant non associé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Il rappelle que conformément à la définition des petites entreprises au sens de l'article L.232-1 du Code de commerce, la société est dispensée d'établir un rapport de gestion.

Toutefois, il tient à signifier que l'émergence et l'expansion de l'épidémie de Covid-19, ainsi que les mesures sanitaires prises pour l'éradiquer sont des événements postérieurs à la date de clôture sans lien



direct avec des conditions existantes à la clôture et ne sont donc pas de nature à ajuster les comptes clos au 31.12.2019.

Néanmoins, ce ralentissement brusque de l'économie mondiale a fortement affecté notre activité économique sans pour autant remettre en cause la continuité d'exploitation de la société.

A la date d'arrêté des comptes la société s'attend à ce que l'impact financier de cette épidémie sur l'exercice 2020 se traduise par une baisse du chiffre d'affaires et par conséquent du résultat net, dont l'effet devrait être atténué par l'obtention de prêt garanti par l'état (PGE), le recours au chômage partiel ainsi que la mise en place du télétravail lorsque cela était possible.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 ont été adressés à l'associée unique dans les délais légaux.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social dans les délais légaux.

II – A pris les décisions suivantes :

- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la gérance,**
- **Approbation des charges non déductibles,**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,**

PREMIÈRE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'Associée unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels font apparaître un bénéfice de 421 156,06 euros.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39.4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 3 211 euros.

En conséquence, l'associée unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE

DIVIDENDES

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 421 156,06 euros de la manière suivante :



Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice.....421 156,06 euros

Affectation

- La somme de421 156,06 euros
en totalité au compte « Autres réserves »
qui s'élève ainsi à 439 777,35 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'Associée unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2018	300 000€	/	/
31/12/2017	556 000€	/	/
31/12/2016	199 000€	/	/

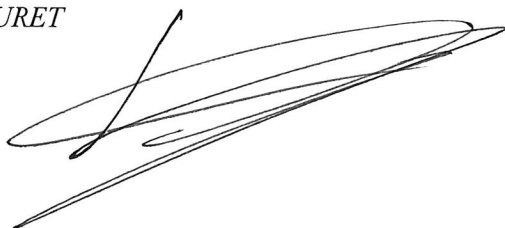
TROISIEME RESOLUTION – APPROBATION DES CONVENTIONS

L'Associée unique précise qu'en application de l'article R.223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal

La société GROUPE DURET IMMOBILIER,

Alain DURET



EURL DURET PROMOTEUR

Promotion et Gestion Immobilière

10 Rue Augustin Fresnel

Bâtiment BX2

85600 MONTAIGU

Siret : 50966369600011

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Pour copie certifiée
conforme à l'original

